

Chronique assurances

Une alternative à l'assurance hypothécaire de votre institution financière¹

L'achat d'une maison et la négociation d'un prêt hypothécaire font partie des événements importants de la vie. Beaucoup d'efforts sont investis dans la réussite de ces projets, sans compter que l'achat d'une maison représente pour plusieurs la première obligation financière d'envergure.

Un prêt n'est pas directement lié à l'adhésion de l'assurance

Très souvent, pris dans le tourbillon des négociations concernant le prêt, la décision d'adhérer à l'assurance hypothécaire de l'institution financière prêteuse se fait précipitamment. Souvent, on croit aussi, à tort, que l'obtention de son prêt est directement liée à l'adhésion à cette assurance ou, encore, que l'assurance et le prêt font partie d'un tout. Lorsqu'il s'agit de l'achat d'une première maison, on trouve généralement plus simple d'adhérer à l'assurance offerte par l'institution prêteuse.

Il semble que pour plusieurs personnes, toutes les assurances hypothécaires sont identiques et s'équivalent! Il y a cependant des distinctions importantes entre les différentes assurances hypothécaires et, fait bien important, cette protection **peut être souscrite auprès d'une autre institution que celle prêteuse.**

Résultats du sondage effectué au début de l'été

Merci aux nombreuses personnes qui ont participé au sondage que j'ai fait parvenir à plusieurs d'entre vous. Je tiendrai compte de vos commentaires pour améliorer la qualité du service que je vous offre et pour toujours répondre le mieux possible à vos besoins. Félicitations à M. Sylvain Gilbert qui se mérite un certificat cadeau de 100 \$ au restaurant Jaune Tomate. Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à me les faire parvenir.

Voici les avantages d'opter pour une assurance-vie personnelle plutôt que d'adhérer à l'assurance hypothécaire de votre institution financière :

- **Vous nommez le bénéficiaire que vous désirez** : Ce n'est pas votre institution financière qui est bénéficiaire de votre police personnelle mais bien la personne que vous nommez.
- **Votre bénéficiaire n'est pas obligé de rembourser l'hypothèque en cas de décès**. Il pourra à la place investir l'argent dans un REER, utiliser l'argent pour couvrir d'autres besoins plus urgents, continuer à verser les mensualités de l'hypothèque et investir l'argent pour les études des enfants, etc.
- **Les primes sont fixes et garanties pour la durée du contrat**. Les primes n'augmenteront pas à tous les termes de votre hypothèque en fonction de votre âge et de votre assurabilité, comme c'est le cas avec l'assurance hypothécaire de votre institution.
- **L'assurance personnelle est transformable en assurance permanente**. Vous pourrez à tout moment transformer votre assurance personnelle en assurance permanente, sans égard à votre état de santé.
- **Vous gardez le plein contrôle du contrat** : Le grand avantage est de pouvoir changer d'institution financière comme bon vous semblera sans égard à votre état de santé. En effet, ce n'est pas le prêt que vous assurez mais bien vous. Vous pourrez donc opter pour l'institution vous offrant les meilleurs taux hypothécaires et ce, même si vous n'êtes plus assurable.

Vous êtes donc à même de constater les multiples avantages à tirer de souscrire à une assurance personnelle plutôt qu'à l'assurance hypothécaire de votre institution financière. Si vous désirez en savoir plus sur les alternatives à l'assurance hypothécaire de votre institution financière, vous n'avez qu'à m'appeler et je me ferai un plaisir de vous conseiller sur la solution qu'il vous faut.

Payé en partie par AIM inc.



MON



conseiller INVESTIA

septembre 2002, vol. 2, n° 10

Jean-François **G. Labbé**, CFA, MBA, Pl. Fin.
jgosselinlabbe@sprint.ca

Nuageux avec éclaircies...

Alors que les météorologues du Québec n'ont cessé de nous répéter la même chose tout l'été, conditions parfaites, temps ensoleillé etc., le ciel boursier, lui, a été un peu plus orageux. Si M. météo de la finance avait été en ondes, il aurait plutôt parlé d'un ciel nuageux, avec quelques orages et...un peu d'éclaircies.

Voilà comment on peut résumer le dernier été, du côté boursier. Le tout a débuté en juin avec une baisse marquée des marchés suite à l'annonce des scandales à la Enron et WorldCom. Puis, le mois d'août nous a fait penser que la tempête était passée, mais les données économiques nous ont rappelés à l'ordre.

Comme client, vous êtes à même de vous interroger sur tout ce qui se passe. Est-ce qu'il est encore utile de placer une partie de votre actif dans les marchés boursiers ou il est préférable de revenir aux produits offrant 100 % de garantie de son capital ?

La réponse à cette question n'est pas simple. Je tente d'y répondre en vous offrant quelques statistiques sur les rendements passés. Ces données nous rappellent, entre autres, que si les turbulences boursières viennent nous déranger, notre meilleur allié reste toujours le temps.

Si vous désirez investir dans un fonds avec un niveau de risque plus faible ou vous êtes à la recherche d'une alternative aux certificats de placement garanti, nous croyons que le fonds d'obligations canadiennes de Trimark peut être intéressant. Nous vous faisons découvrir ce fonds dans un article.

Je poursuis aussi la série d'articles sur les produits liés à l'assurance vie et à la planification successorale. Ce mois-ci, je traite de l'alternative que vous offre l'assurance vie comparative à celle offert par les institutions financières pour votre prêt hypothécaire.

Bonne lecture.

Dans ce numéro

Nuageux avec éclaircies... 1

Quelle attitude adopter avec vos fonds mutuels ? 1

Que faire de vos liquidités à l'heure actuelle ? 3

Le fonds d'obligations canadiennes Trimark : une alternative rentable aux faibles taux d'intérêt offerts par les CPG ou dépôts garantis 3

Chronique assurances 4

Quelle attitude adopter avec vos fonds mutuels ?

En cette période trouble, j'entends énormément de commentaires négatifs sur le marché financier, et par le fait même, sur les fonds mutuels. Bien que je vous répète inlassablement de regarder vos placements à long terme, plutôt qu'à court terme, peut-être vous reconnaissez-vous à travers l'une ou l'autre de ces réflexions...

Ah! Si j'avais placé mon argent, il y a 2 ans, en dépôt à terme et non dans des fonds mutuels, j'aurais aujourd'hui un rendement positif. À l'avenir, mes prochains placements seront dans des produits comme les dépôts à terme....

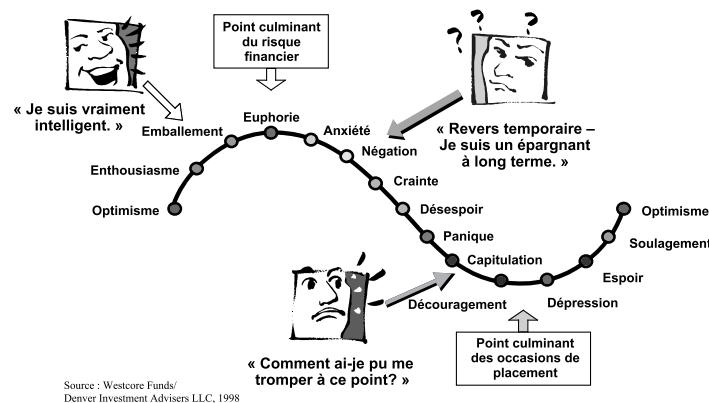
Ouais, je commence à être tanné de voir mes fonds mutuels baisser. Si cela continue comme ça, il ne me restera plus grand chose dans quelques années...

J'en ai assez. Je vends tout et je vais placer mon argent dans des produits garantis.

Si effectivement l'une ou l'autre de ces réflexions vous a effleuré l'esprit dernièrement, dites-vous bien qu'il s'agit d'une réaction normale. En effet, ce que vous ressentez fait partie intégrante de ce que l'on appelle **le cycle des émotions sur le marché boursier** (voir graphique 1).

Graphique 1

Le cycle des émotions sur le marché boursier



Ce cycle nous fait passer par toute la gamme des émotions. Attardons-nous à deux périodes précises. La première amène l'investisseur à s'emballer, voire à devenir euphorique par rapport à ses fonds mutuels. Paradoxalement, il s'agit de la période où le risque de baisse des marchés boursiers est à son plus haut.

La deuxième période importante est celle où l'investisseur est découragé, déprimé du rendement de ses fonds mutuels. Ne croyez-vous pas que cela ressemble à la période actuelle? Vous serez sûrement réconforté d'apprendre que cette période correspond, historiquement, au point culminant des occasions d'achat, donc à une période très positive pour le marché boursier.

Ceci m'amène à vous rappeler l'importance de l'élément temps dans les placements en fonds mutuels (ou actions). Vous serez gagnants dans vos placements dans la mesure où vous investissez pour une période d'au moins 5 ans.

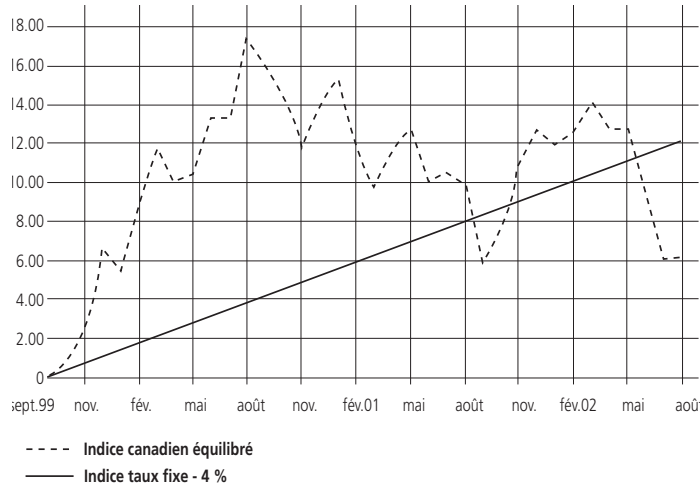
Afin de prouver cette affirmation, je vous invite à jeter un regard sur deux graphiques démontrant l'évolution, sur 3 ans et sur 10 ans, de l'indice équilibré canadien en comparaison avec un taux de rendement fixe de 4% (comme un dépôt à terme ou un certificat de placement garanti).

Comme vous le voyez, sur une période de 3 ans, se terminant le 31 août 2002, le rendement fixe de 4% dépasse l'indice équilibré. Toutefois, sur une période de 10 ans, ce dernier a fourni un rendement annuel moyen d'environ 10%, soit 6% de plus que le rendement fixe.

En conclusion, il est logique de dire qu'à court terme, le dépôt à terme a été plus payant, mais il est d'autant plus raisonnable de croire aussi qu'à long terme, vos placements, en fonds mutuels, vont battre le rendement fixe de 4%. Mais pour y arriver, vous devez demeurer fidèle, pendant quelques années encore, à la stratégie de placement que nous avons choisie. Croyez-moi, l'histoire se répète toujours...PATIENCE.

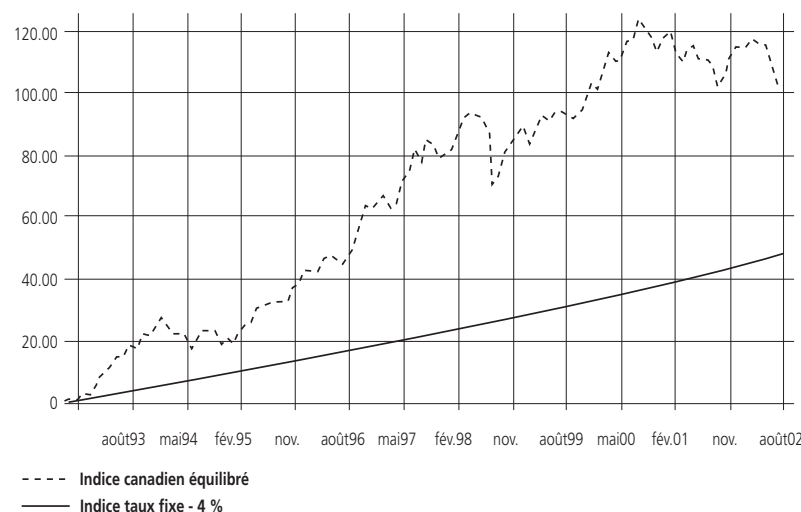
Graphique 2

Comparaison de l'indice canadien équilibré et de l'indice d'un taux fixe de 4% sur une période de 3 ans (au 5 septembre 2002).



Graphique 3

Comparaison de l'indice canadien équilibré et de l'indice d'un taux fixe de 4% sur une période de 10 ans (au 5 septembre 2002).



Que faire de vos liquidités à l'heure actuelle?

Vous avez présentement des liquidités et reportez votre décision de placement en attendant que les marchés financiers se stabilisent? Sachez que vous n'êtes pas seul à demeurer dans l'attente. La majorité des investisseurs suivent la vague et investissent les yeux fermés lorsque tout va bien et demeurent inactifs lorsque les marchés vivent des moments difficiles.

Les investisseurs qui ont mis de côté leurs émotions et qui ont profité des périodes d'incertitude, comme celle que nous vivons actuellement, pour acheter d'excellentes entreprises à bas prix, ont été récompensés à long terme. Les gens qui ont investi au milieu des périodes de crise (le krash de 1987, la guerre en 1990, la crise asiatique en 1997-1998, après les attentats du 11 septembre) s'en sortent avec des gains intéressants à long terme. Suite aux revers qu'a subi la bourse au cours des deux dernières années, d'excellentes entreprises sont maintenant offertes à prix rabais. L'investisseur à long terme devrait en profiter pour établir une stratégie d'achat sur faiblesse des marchés.

Comme nous parlions dans la parution de juin dernier, il est toujours important de maintenir une bonne répartition d'actifs. Vous pourriez donc profiter du climat actuel pour ajouter des placements qui rapportent des revenus d'intérêts garantis à vos REER (exemple: Trimark Obligations Canadiennes) et balancer avec des placements en fonds d'actions pour votre compte non enregistré. Les obligations vous assurent une stabilité alors que les fonds d'actions en dehors de votre REER vous assurent une meilleure croissance ainsi qu'une économie d'impôt. En effet, les revenus des fonds d'actions sont imposés à un taux de 50% inférieur à celui des intérêts.

L'investisseur vedette aux États-Unis, Warren Buffet, profite actuellement de la baisse de valeur des actions pour acheter des entreprises. Il est un bon modèle à suivre. Si vous avez de bons montants à investir, il serait donc intéressant de commencer dès maintenant à investir et d'y aller progressivement sur une période de quelques mois. Vous verrez dans quelques années que la stratégie que vous aurez élaboré aujourd'hui se sera révélée rentable.

Les fonds d'obligations canadiennes Trimark: une alternative rentable aux faibles taux d'intérêt offerts par les CPG ou dépôts garantis

Pourquoi investir dans ce fonds?

Le fonds d'obligations canadiennes Trimark cherche à procurer un revenu régulier à ses épargnants tout en préservant leur capital. Il investit dans des titres d'emprunt très divers de gouvernements et de sociétés de grande qualité.

Le fonds se compose actuellement d'environ 50% d'obligations gouvernementales et de 50% d'obligations de sociétés. Les obligations de sociétés sont celles d'entreprises solides qui disposent d'une situation financière solide. L'équipe de gestion de portefeuille se concentre sur les obligations de sociétés qui, selon elle, offrent le meilleur rapport risque-rendement pour contribuer aux résultats du fonds. Le rendement supplémentaire obtenu sur les obligations de sociétés par rapport aux obligations d'État comparables compense largement le degré de risque plus élevé encouru par le fonds.

Lorsqu'ils sélectionnent les placements, les membres de l'équipe de gestion de portefeuille accordent une grande importance à la valeur relative et à l'analyse du crédit rigoureuse en insistant particulièrement sur l'évolution prévue des taux d'intérêt et la position sur la courbe d'intérêt.

Le faible taux de roulement du portefeuille réduit les coûts

Le fonds cherche à minimiser le taux de roulement en adhérant à une stratégie consistant à acheter et à conserver les titres. Cette perspective à long terme se traduit par des frais d'opération et d'exécution plus faibles.

En conclusion, le fonds d'obligations canadiennes Trimark se classe parmi les meilleurs fonds au pays, tant par sa performance, ses frais de gestion bas et l'analyse rigoureuse et prouvée de son équipe de gestion. Un placement solide dans les obligations, géré par une équipe expérimentée.

Rendement (au 31 août 2002)

1 an	3 ans	5 ans	depuis le début 12/94
6.1%	6.7%	5.8%	8.6%

Les taux de rendement indiqués tiennent compte des changements de valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais n'incluent pas les frais de souscription, de rachat et de distribution, ni les frais facultatifs ou les impôts sur le revenu exigibles de tous les porteurs de titres, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les montants investis dans les fonds communs de placement peuvent être associés à des commissions, des frais administratifs, des frais de gestion et des frais d'exploitation. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment. Et il se peut que les résultats obtenus par le passé ne se reproduisent pas.